



Saisie vente de mon bien- audience tribunal

Par **mamouni**, le **20/04/2019** à **18:22**

Bonjour

Je suis convoqué le 25 avril à une audience en vue de la saisie de ma maison car je n'arrive plus à payer mon crédit immobilier.

J'ai récemment déposé un dossier de surendettement qui a été jugé recevable par la commission et j'ai aussi mis ma maison en vente en agence immobilière à un prix qui me permettrait de rembourser mon crédit.

Savez-vous quelle est la meilleure façon d'éviter la saisie ? Demander au juge la vente amiable ? Exposer ma situation de surendettement ? Où tout expliquer comme je viens de le faire ?

Pouvez vous me dire quelles sont mes chances d'éviter la saisie ?

Merci à tous pour votre soutien :-)

Par **Visiteur**, le **20/04/2019** à **18:42**

Bonjour

Le juge peut accepter de vous laisser un délai pour vendre votre maison , avant vente judiciaire,